



# PLANÈTE EN HÉRITAGE

Le journal de la transmission - n° 23-mars 2024

## Le WWF France fête ses 50 ANS

Entre nous et vous, c'est pour la vie !

DOSSIER SPÉCIAL  
50 ans déjà !  
P.2-6

FOCUS TRANSMISSION  
Mieux comprendre  
l'assurance-vie P.7

TÉMOIGNAGE  
« Mon espoir pour demain »  
P.8

# 50 ANS DÉJÀ !

**1961** CRÉATION  
DU WWF

**En 1961, des naturalistes visionnaires s'alarment de la disparition de la faune en Afrique de l'Est. Pour sauver ces espèces emblématiques lointaines, ils décident de récolter des fonds. Le WWF International est né.**

**1970** SOS icones  
en danger

Durant les décennies suivantes, le réseau WWF s'étend dans le monde et en 1973, le WWF France, ou Fonds mondial pour la nature, voit le jour. Au fil des années, notre association s'est transformée, devenant l'une des plus grandes organisations mondiales de protection de l'environnement. Cinq décennies durant lesquelles nous avons remporté de grandes victoires pour le vivant, grâce à vous. Merci pour votre soutien indéfectible !

Hélas, il nous reste encore de nombreux défis à relever. Et pour cela, nous avons plus que jamais besoin de vous !

**1973** CRÉATION  
DU WWF FRANCE

En 50 ans, notre organisation a beaucoup évolué. Au fil des années, tandis que la crise environnementale s'aggravait, notre approche s'est affinée pour nous permettre de nous adapter à un monde en perpétuelle mutation. Mais depuis notre création en 1973, notre engagement demeure intact et notre promesse, « construire un monde où les humains vivent en harmonie avec la nature », inébranlable.

**1980** PROTÉGER  
les écosystèmes  
prioritaires



C'est Chi-Chi, un panda géant arrivé au zoo de Londres en 1958, qui a inspiré notre logo. Nous voulions un bel animal, en danger, et aimé par des personnes du monde entier. Aujourd'hui, grâce aux efforts de conservation, le panda n'est plus en danger d'extinction mais il demeure un pilier de l'identité du WWF.

Évolution du logo

**1990** RÉDUIRE  
l'empreinte écologique  
de l'humanité

## Grâce à VOUS

**2000** ALERTER  
sur le péril climatique

**1979** RÉHABILITER L'OURS BRUN 

Entre l'ours et nous, c'est une vieille histoire. Au Moyen-âge, il est le roi des animaux, autant craint que vénéré. Puis, le chasseur en fait l'un de ses gibiers préférés. Peu à peu, l'occupation humaine force le grand carnivore à reculer vers les zones de montagnes, moins accessibles. Déclaré « nuisible » en 1844, la loi française autorise « sa destruction ». Résultat, au sein de l'hexagone, dans la seconde moitié du XXème siècle, il ne subsiste plus qu'une poignée d'ours bruns dans les Pyrénées. Pour le WWF, pas question de laisser disparaître une espèce aussi emblématique ! D'autant que l'ours, en tant que super-prédateur, joue un rôle écologique majeur, notamment celui de réguler ses proies.

**2010** FAIRE ENTENDRE  
notre voix



© MICHEL GUNTHER / WWF CANON

Le WWF mène des campagnes de sensibilisation pour réhabiliter l'animal et convaincre qu'une cohabitation sereine entre l'Homme et l'ours brun est possible. Avec d'autres associations environnementales, nous appelons l'État à mieux protéger l'espèce. Victoire, en 1979, la France ratifie la convention de Berne dont l'article 6 prévoit « l'interdiction de toute forme de perturbation, détérioration et destruction intentionnelle de l'ours ».

## 1985 AU SECOURS DE LA GUIFETTE MOUSTAC



Issue d'une interaction féconde entre l'évolution spontanée des écosystèmes et des pratiques agricoles extensives, la Brenne est une zone humide d'importance internationale. De très nombreux oiseaux d'eau et quantité de mammifères, batraciens, reptiles et insectes la peuplent. Petit oiseau à la silhouette trapue, à la queue modérément échancrée et au vol léger, la guifette moustac est emblématique de la Brenne.

Mais dans les années 70, les pratiques agricoles et piscicoles s'intensifient, conduisant à une perte sensible de biodiversité. Dès 1983, aux côtés de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), le WWF France rejoint l'initiative de la Fédération des chasseurs de l'Indre qui propose de s'associer aux naturalistes pour protéger un étang de 110 hectares. La fédération loue le droit de chasse, renonce à l'exercer et confie aux associations de protection de la nature le soin d'aménager le site. En 1985, la Réserve Naturelle de Chérine est créée. Propriétaire de près d'un tiers des terrains de la réserve, le WWF France soutient également les actions mises en œuvre autour de celle-ci sur près de 500 ha pour permettre une gestion compatible avec le maintien de la biodiversité. Pâturage extensif et pisciculture sélective permettent la sauvegarde des espèces les plus menacées, la guifette moustac en tête !



© MICHEL GUNTHER / WWF CANON



## 1999 SAUVER LES CÉTACÉS

Entre le transport maritime, le tourisme, l'aquaculture, la prospection pétrolière, la Méditerranée cumule de plus en plus d'activités humaines qui fragilisent son équilibre écologique. C'est au début des années 1980 qu'émerge l'idée de protéger une partie de la grande bleue et les précieuses espèces qui la peuplent, parmi lesquelles le dauphin bleu, le rorqual commun, le grand cachalot et autres cétacés. Mais il faut attendre 1999, pour que la première aire transfrontalière soit créée en Méditerranée.

Né d'un accord entre la France, l'Italie et la Principauté de Monaco, le sanctuaire Pelagos qui s'étend sur près de 87 500 km<sup>2</sup>, vise à protéger les mammifères marins qui le fréquentent et l'incroyable biodiversité qu'il abrite, en facilitant la concertation entre tous les acteurs. Scientifiques, pêcheurs, ONG, compagnies maritimes et collectivités territoriales se retrouvent ainsi régulièrement autour de la table dans le but d'échanger et de confronter leurs points de vue. Le WWF France a contribué à la création du sanctuaire Pelagos dès l'origine et participe à son animation à travers ses programmes d'études et par sa contribution aux groupes de travail thématiques définissant les orientations de sa gestion.



## 2008 À LA RESCousse DE L'OURS POLAIRE

Face au réchauffement climatique, l'ours blanc est en première ligne. La surface de son habitat estival ne cesse de se contracter, conduisant l'espèce tout droit vers l'extinction. Pour braquer les projecteurs sur l'urgence climatique, qui constitue la première menace pesant sur l'ours blanc, le WWF décide alors d'éteindre les lumières !

Le samedi 29 mars 2008, à 20h30 précises, la Dame de fer et plus de 240 monuments parisiens, parmi lesquels le Panthéon, le Petit Palais, l'Opéra Garnier ou encore la Cathédrale Notre-Dame, sont plongés dans le noir. Les foyers sont, eux, invités à couper les lumières et à débrancher les appareils électriques non essentiels pendant une heure.

Pour le WWF, à l'origine de l'initiative, l'objectif est clair. Il s'agit d'un geste symbolique pour promouvoir l'économie d'énergie et par conséquent, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le réchauffement climatique. *Earth Hour* est aujourd'hui la plus grande mobilisation citoyenne pour la planète organisée par le WWF. Chaque année, le dernier samedi du mois de mars, de Singapour à Honolulu, en passant par Sydney, Moscou, Londres, Paris, ou encore New York, des dizaines de milliers de bâtiments sont plongés dans l'obscurité, au fil des fuseaux horaires.



© DEBRA GARSIDE

## 2014 SAUVER LES GORILLES

À l'est de la République Démocratique du Congo, le Parc national des Virunga est la plus ancienne réserve naturelle d'Afrique. Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1979, il héberge plus de 200 espèces de mammifères, dont un quart des derniers gorilles de montagne. En 2010, en dépit de ses engagements, le gouvernement congolais délivre des permis de prospection pétrolière au cœur du Parc national.

Le WWF lance alors la campagne « SOS Virunga » pour alerter sur les dangers d'une activité pétrolière dans le parc. Pour se faire entendre, la présidente du WWF France, Isabelle Autissier prend la parole à l'assemblée générale du groupe Total en 2013 et lui demande de renoncer à toute exploration pétrolière dans la zone. Quelques mois plus tard, le groupe pétrolier annonce publiquement qu'il se retire du Parc national des Virunga. Puis, suite à la plainte déposée par le WWF auprès de l'OCDE contre Soco international PLC, concernant les violations présumées des droits de l'Homme et des protections environnementales, l'entreprise annonce son engagement à cesser toute opération au sein des Virunga mais également à se retirer de tous les autres sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco!



© NATUREPL.COM / ANDY ROUSE / WWF CANON

# ENSEMBLE, écrivons la suite



**Depuis 50 ans, grâce à vous, de nombreuses espèces ont pu reprendre leur souffle. Chacun de vos dons nous permet d'agir pour construire un monde où la nature prospère, où la biodiversité est protégée et où les générations futures peuvent vivre sur une planète saine et durable. Mais aujourd'hui, vous pouvez aller encore plus loin.**

Faire un legs et inscrire le WWF dans son testament est un geste de générosité et de conviction fort pour la planète qui permet de décupler nos moyens pour laisser derrière nous une planète vivante. En léguant votre patrimoine au WWF, vous contribuerez, sur le long terme, à réconcilier les humains avec la nature, une façon de rendre à cette dernière ce qu'elle vous a offert de votre vivant.

DEPUIS 2019

• 19 établissements scolaires pilotes en France

• 1 000 élèves sensibilisés

• + 100 enseignants engagés

D'ICI 2024

• 500 jardins pédagogiques



## CULTIVER L'AMOUR DE LA NATURE À L'ÉCOLE

Les enfants d'aujourd'hui passent trois fois moins de temps à jouer dehors que leurs propres parents. Coupés du monde sauvage, végétal comme animal, les élèves sont privés de ses vertus, pourtant indispensables à leur bien-être, physique et mental. Une idée toute simple, inspirée par de nombreux pionniers, a alors germé en nous : celle d'ouvrir en grand les portes de l'école à la nature... Avec le soutien de l'AFD (Agence française de développement), dès 2019, nous avons lancé notre projet de potagers pédagogiques dans 19 établissements scolaires pilotes, répartis dans toute la France.

L'objectif ? Réconcilier les enfants avec la nature, pour développer leur fibre écologique tout en favorisant leurs apprentissages par l'expérience du vivant... Près de 1000 élèves ont ainsi pu goûter aux joies du jardinage, au plaisir de mettre les mains dans la terre, au bonheur de s'approcher tout près d'une coccinelle ou d'une abeille qui butine, au délice de la récolte après avoir guetté les nouvelles pousses, jour après jour. Le tout, en plein air !



## PROTÉGER LES ÉLÉPHANTS DE FORÊT EN AFRIQUE

+ 35 villages déjà accompagnés par le WWF pour faciliter la cohabitation entre le pachyderme et les hommes



## PERMETTRE UNE COHABITATION APAISÉE

Pour satisfaire des besoins croissants, l'humanité empiète chaque jour un peu plus sur les milieux naturels. Des Hommes et des animaux sont désormais contraints de partager territoire et ressources dans un contexte de rivalité souvent intense. Des agriculteurs perdent leurs récoltes et parfois leur vie. En réaction, des animaux sont tués en représailles.

C'est pourquoi le WWF et ses partenaires développent des projets dans le monde entier qui visent à créer les conditions d'une cohabitation pacifique entre l'Homme et l'animal.

Au Kenya, au Mozambique, en Tanzanie et en Zambie, nous aidons les communautés locales à protéger leurs cultures et leurs propriétés. Il s'agit notamment de repousser les animaux en dispersant du piment près des plantations, d'avoir recours à des éléphants domestiqués pour conduire leurs homologues sauvages loin des champs ou encore d'utiliser des vuvuzelas, cornes au son particulièrement puissant.

# Mieux comprendre L'ASSURANCE-VIE

## Donnez du sens à votre épargne en choisissant un outil de transmission fiable et moderne.

### « Comment modifier la clause bénéficiaire d'une assurance-vie souscrite il y a plusieurs années ? »

La clause bénéficiaire d'une assurance-vie est ajustable en permanence. Un simple avenant permet de modifier vos bénéficiaires. Adressez votre demande en recommandé avec accusé de réception à l'organisme auprès duquel vous avez souscrit votre contrat. Joignez une copie de votre pièce d'identité. Rappelez le nom, le numéro et la date de votre contrat. Indiquez le nom, l'adresse, la part ou le montant que vous sou-haitez réserver à chaque bénéficiaire. Pour les contrats souscrits en ligne, il est possible de télécharger dans l'espace client des formulaires types de clause bénéficiaire à compléter : il est donc facile et souple de modifier ou d'ajouter un bénéficiaire, et notamment une fondation telle que le WWF, même si l'on a déjà souscrit une assurance-vie par le passé.

### « Qui peut être bénéficiaire de mon assurance-vie ? »

Vous pouvez choisir de transmettre tout ou partie de votre assurance-vie, à un ou plusieurs bénéficiaires, en indiquant la part ou le montant qui reviendra à chacun. Si vous choisissez un particulier, la date de naissance est obligatoire. Si vous choisissez le WWF, il vous suffit de préciser :

35 rue Baudin 93310, Le Pré Saint Gervais.  
Identifiant SIRET du siège 302 518 667 00084

Le WWF France bénéficie d'une exo-nération totale de droits de succession. Pour éviter toute équivoque, il est conseillé de prévenir les organisations bénéficiaires (mais ce n'est pas obligatoire).

ASSUREZ L'AVENIR DE NOTRE PLANÈTE  
ET DES JEUNES GÉNÉRATIONS

ASSURANCE-VIE  
LEGS  
DONATION

PHOTO: J. P. HENRI



## Édito

### « Le WWF lance une campagne télé sur l'assurance-vie !

Vous avez peut-être vu notre annonce à la TV ou entendu récemment notre spot sur France Inter : le WWF a lancé une campagne de sensibilisation sur l'assurance-vie. Nous voulons rappeler à tout un chacun qu'il suffit de remplir la clause bénéficiaire de son contrat d'épargne pour faire un grand geste en faveur du vivant.

Souscrire une assurance-vie présente de nombreux avantages : une fiscalité allégée, une transmission du capital sécurisée ou, si besoin, la possibilité de transformer ses économies en rente viagère.

Ce placement financier permet également de répondre tout au long de la vie à des besoins variés, complémentaires et évolutifs : constituer une épargne de précaution, préparer sa retraite, financer ses projets...

En désignant le WWF parmi vos bénéficiaires, vous optez pour un engagement fort à nos côtés tout en conservant un mode d'épargne ou de transmission souple, simple et sécurisé. »

### POUR TOUTE INFORMATION :

Camille PERRIER,  
Responsable des legs,  
donations et assurances-vie  
Tel : 01 73 60 40 40  
Email : transmettre@wwf.fr

# MON ESPOIR pour demain

**Faire un legs au WWF France, c'est s'engager pour bien plus grand que soi. Derrière ce choix important, se cachent souvent de belles histoires de vie, de passion et de conviction. Et surtout une immense envie d'agir pour donner une chance à demain.**

« On me demande souvent pourquoi j'ai choisi de soutenir le WWF France; étant sensibilisée à la climatologie, je dirais que pour moi cela est une évidence. Qui peut protéger l'environnement, ses écosystèmes, sa biodiversité mieux qu'une fondation respectée et implantée dans le monde entier ? Et la tâche est immense : protection de la faune et des ressources naturelles, lutte contre la déforestation, combat contre le changement climatique, en sont quelques-uns des aspects les plus visibles...

Tout cela fait sens à mes yeux : cela représente les valeurs que je porte et que j'aimerais faire perdurer après mon décès puisque j'ai désigné le WWF comme mon légataire universel. Pour moi, du point de vue climatologique, il est impossible de prendre soin des populations si en amont on ne protège pas leurs environnements, leurs accès aux ressources, et surtout, si l'on n'éduque pas à la protection de ces ressources. Le monde de demain ne pourra être viable que si nous le rendons viable aujourd'hui. »

Anne L. (Gironde)



© EDWARD PARKER / WWF



#### Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature  
(Formerly World Wildlife Fund) ® « WWF » & « living planet » are WWF Registered Trademarks/  
« WWF » & « Pour une planète vivante » sont des marques déposées.  
WWF France. 35-37 rue Baudin - 93310 Le Pré-Saint-Gervais - France.

Photo de couverture © MARCO ILLUMINATI / WWF FRANCE

Ont contribué à ce numéro : Benoit Duchier, Camille Perrier, Eléonore Hadida, Kenza Dumas, Mathilde Valingot.



Fabrication : Hopening 8743 J